

Date, horaire, lieu	Evènements
Les 1 ^{er} , 2 et 3 juin, au Casino	Dans le cadre de la deuxième année de résidence de la Compagnie Le Passe-Muraille sur le territoire de la CCBSS et du projet mené avec les écoles du territoire et le Collège de la Baie de Somme intitulé « Ma ville au bord de la mer », parents, grands-parents et amis, venez tous découvrir et écouter : - La lecture à haute voix de la classe de CM2 de Saint-Valery-sur-Somme le vendredi 1 ^{er} juin à 14h30. - L'exposition commune des travaux artistiques effectués par la classe de 6 ^{ème} du Collège, la classe de CM2 de St Blimont et la classe de CM2 de Lanchères le vendredi 1 ^{er} juin jusqu'à 17h00, le samedi 2 juin de 14h00 à 16h00 et le dimanche 3 juin de 10h00 à 12h00. Renseignements : Compagnie Le Passe-Muraille : 06.23.88.36.75.
Du 04 au 08 juin, de 19h30 à 21h30, salle Adrien Huguet	Stage d'initiation au théâtre pour adultes proposé par l'Association Théâtre en Festival et la Troupe Solilès (artiste associé). Pour tous renseignements et inscriptions, contactez Monsieur Lamidel Pierre : 03.22.26.81.83.
10 juin, à partir de 9h00, ZAC de St Valery/Somme	1 ^{er} grand rassemblement inter-régional de motos « Baie Ride » organisé par l'Association Caval Team Baie de Somme Sud. Restauration et nombreuses animations sur place. Découvrez le programme en visitant le site de la Baie Ride : http://baieride.e-monsite.com/ Renseignements : M.Maggi : 06.13.22.23.73.
12 juin, à 19h00, salle basse du Casino	Quand une classe de 4 ^{ème} du Collège de St Valery prend le large, ça donne un spectacle étonnant ! Venez découvrir cette création, encadrée par leur professeur Mlle Henrion et le metteur en scène du Passe-Muraille, Mlle Brunelle, et la complicité de Mme Mention. Renseignements : Compagnie le Passe-Muraille : 06.23.88.36.75.
14 juin, à 14h00, au Casino	Goûter de l'AVAPA. Renseignements : Mme Désiré : 03.22.60.81.48.
15 juin, à partir de 18h00, au Gymnase	Fête des écoles de l'école primaire. Renseignements : Mme Boyard : 06.65.03.68.53.
Le 16 (de 10h à 19h) et le 17 de (10h à 18h) au Casino	Exposition de maquettes par l'Association Modélisme 80230. Entrée payante : 2 euros. Renseignements : M.Coulombel : 03.22.30.24.14.
Du 20 au 27 juin, de 10h30 à 19h00	Chapelle Saint-Pierre: exposition de François Mouillard. Renseignements : Service culturel : 03.22.60.39.29.
21 juin, à partir de 17h30, en ville	Fête de la musique (programme détaillé dans l'encart à droite)
22 juin, en soirée, au Casino	Auditions des élèves de l'École de Musique de la CCBSS. Renseignements : CCBSS : 03.22.60.09.99.
Du 21 juin au 24 juin, au Castel et vieille ville	4 ^{ème} édition du Festival de Théâtre de Saint-Valery-sur-Somme. Renseignements: Association Théâtre en Festival : Tel : 06.37.22.01.73 Site Internet : http://www.festival-saint-valery.fr/
23 juin, à 20h00, au Casino	Gala de danse de l'Association 3D en Baie. Renseignements : Mme Guerville : 03.22.60.44.67.
Du 28 juin au 05 juillet, de 14h à 20h	Chapelle St Pierre : Exposition d'Ophélie Bon. Renseignements : Service culturel : 03.22.60.39.29.
Du 29 juin au 1 ^{er} juillet, au Tribunal de Commerce	Du 29 juin au 1 ^{er} juillet, Territoire Baie de Somme vous invite au plaisir de partager les savoir-faire de la Baie. Différentes activités sont proposées: exposition de sculptures, peintures, et verrerie d'art. Présentation des différentes activités : pêche, voile, kayak, guides, etc... avec différents types de balades faciles à faire en Baie pour découvrir les plantes ou les phoques, à pied, en bateau ou en p'tit train ! Dégustations subtiles à découvrir et à savourer avec les guides et les artisans présents. Vernissage le vendredi 29 juin à partir de 18h00 - Ouverture au public le 29 juin de 10h à 12h30 et de 14h à 20h, le 30 juin et le 1 ^{er} juillet de 10h à 19h sans interruption. Renseignements : Territoire Baie de Somme : 06.80.27.47.65.
29 juin, de 18h à 21h, au Casino	Fête des écoles de l'École Notre Dame. Renseignements : Madame Gomes : 06.83.74.12.42
30 juin, à 20h30, au Casino	Concert de la chorale Mouette et Chansons. Renseignements : M. Delapillière : 03.22.60.74.12.
Du 30 juin et au 1 ^{er} juillet, en vieille ville.	Fêtes Guillaume. Nombreuses animations en vieille ville. Exposition au Cachot de la Porte de Nevers. Renseignements : Monsieur Conroux : 06.88.28.29.90. Programme disponible courant juin.

BAIE RIDE
A GAGNER
1 Formation Permis moto valeur 770€ TTC
A GAGNER
1 Baptême de l'air

GRAND RASSEMBLEMENT MOTOS
SAINT VALERY SUR SOMME (80)
DIMANCHE 10 JUIN 2012
A PARTIR DE 9H

SHOW STUNT
SHOW COUNTRY
BANC ESSAI MOTOLAND
CONCERT

Restauration et animation toute la journée
Renseignements: Jean-Michel 06 13 22 23 73
Geoffrey 06 78 71 64 91



Au Tribunal de Commerce
De 17h30 à 18h30 : Démonstration de danse country par l'Association 3D en Baie
De 19h00 à 20h00 : Concert de la Chorale de la Baie de Somme Mouette et Chansons
De 20h00 à 20h45 : Concert de la Batterie Fanfare des Sapeurs-Pompiers
Sur la Place Guillaume le Conquérant
De 17h30 à 19h00 : Concert du groupe Salssetcho, reprises de standards du jazz.
De 20h45 à 22h45 : Concert du groupe Noor, reprises de variétés françaises et internationales.
Renseignements : service culturel: 03.22.60.39.29.

TERRITOIRE BAIE DE SOMME
au Tribunal de Saint Valery sur Somme

EXPOSITIONS
DES SAVOIR-FAIRE ET DES ACTEURS DE LA BAIE DE SOMME 2012

du 29 juin au 1^{er} juillet et du 26 octobre au 4 novembre

Le Canard des Valericains

Le Mot du Maire

Le lancement des études de conception et de maîtrise d'œuvre du parking d'entrée de ville a été décidé lors du dernier Conseil Municipal. La construction de ce parking a pour principale vocation de soulager notre commune en terme de stationnement et de circulation. Si les véhicules sont bloqués avant même leur entrée en ville, c'est autant de difficultés en moins à l'intérieur de la commune, et donc une circulation facilitée et autant de places de stationnement en plus pour les valericains. L'idée qui sous-tend ce projet est la suivante : rendre la ville à ses habitants. Développer le tourisme dans notre commune, c'est important pour l'emploi et pour l'économie locale, mais cela ne se fera pas au prix de notre qualité de vie. Afin que nos amis touristes adhèrent à ce projet, il sera important de rendre attractif ce parking, qui doit par ailleurs préserver qualitativement notre entrée de ville. Un volet paysager sérieux (*composé principalement d'essences locales*) et des services touristiques complètent le programme pour que nos visiteurs privilégient ce nouvel espace de stationnement. Ils rejoindront la ville soit à pied, soit en usant de modes de circulation alternatifs à la voiture (vélos, navette spécifique etc.) et en empruntant les berges de la Somme.

Stéphane Haussoulier
Maire de Saint-Valery-sur-Somme
Président de la Communauté de Communes de la baie de Somme Sud

ACTU

Avis circulation

En raison du rassemblement de motos le **dimanche 10 juin prochain**, la circulation sera interdite allée des salicornes et du hilas de mer (ZAC Baie de Somme). Un filtrage de circulation sera mis en place par les organisateurs, route de Ribeuville.

Avis travaux

Du 4 au 30 juin, des travaux de rénovation des trottoirs rue Jules Brûlé, rue du Dr Léger, rue Jean Acloque vont être entrepris. Nous vous remercions par avance pour votre patience pendant toute la durée du chantier. Un avis sera distribué aux riverains les plus proches, avec les coordonnées du chef de chantier, afin qu'ils puissent lui faire part de toutes difficultés. Début juillet, des travaux seront entrepris dans la ruelle aux loups. Les travaux de la rue du moulin à huile sont quant à eux en passe d'être terminés.

Touche pas à mon école! S'informer pour éviter d'être désinformés

Contrairement à ce qui a pu être écrit par des personnes bien peu informées, il y a bien toujours 2 classes ouvertes dans l'école St Pierre. Ce n'est pas une ancienne école mais une école tout court. Que les professeurs, les parents et les élèves se rassurent, ils peuvent disposer à loisir de ces locaux. Rien en sera fait ou entrepris pour les en déloger, bien au contraire!



Le 1er juin prochain aura lieu officiellement la 13^{ème} édition de la fête des voisins. Vous êtes nombreux à ne pas attendre ce rendez-vous pour partager des moments conviviaux entre voisins. Dans certains quartiers, ces fêtes sont devenues de véritables institutions. N'hésitez pas à nous faire parvenir toute photo de ces rencontres, afin que nous puissions nous réjouir ensemble de construire chaque jour une ville plus humaine et vivante!

S
O
M
M
A
I
R
E

Page 2 :

Ø Concertation: projet de modification de la criculation aux différents carrefours de la rue St Pierre

Ø Les brèves

Page 3 :

Ø la dernière séance : les principales décisions de la séance de Conseil Municipal du 3 mai 2012

Page 4 :

Ø Votre agenda du 1er au 30 juin 2012

Concertation: modification des intersections de la rue St Pierre

Il est envisagé de modifier le fonctionnement des différentes intersections avec la rue St Pierre. En effet, de nombreux riverains dénoncent la vitesse excessive des véhicules, et ce malgré les limitations de vitesse et les ralentisseurs installés.

Afin de ralentir les automobilistes, les carrefours suivants seraient modifiés:
Rues de la croix l'abbé, du moulin à huile, et de Ribeuville/ rue Saint-Pierre
Rue de Neuville/ rue Saint-Pierre,
Rue du Tivoli/ rue St Pierre

A chaque carrefour, 4 stops seront matérialisés, imposant donc l'arrêt à chaque véhicule. Dans ce cas de figure, chaque automobiliste doit marquer le stop, puis redémarrer. Quand 2 véhicules sont immobilisés au même moment, la priorité est donnée à celui qui est arrivé le premier au stop.

Avant toute décision, une concertation est organisée afin de permettre aux riverains et plus largement à tous les valéricains de faire part de leur avis. Favorable ou opposé à ce projet, vous pouvez adresser tous avis, suggestions, ou propositions, par courrier envoyé à la mairie, ou par mail: mairie@saint-valery-sur-somme.fr.



Les brèves

Saint-Valery voit la vie en vert !

Les inscriptions au concours des villes et villages fleuris sont ouvertes! Vous pouvez vous inscrire en mairie avant le **15 juin** prochain.



Cette année, quelques modifications ont été apportées au règlement du concours: une notation sur 20 points suivant 4 critères de sélection de 5 points chacun :

Entretien : aspect général, allure et santé des végétaux, propreté, netteté, qualité et technique d'entretien, notion de développement durable.

Variétés : diversité des couleurs et rareté des plantes, effort de fleurissement saisonnier et ou permanent, durée et degré de permanence des végétaux,

Aspect paysager : aménagement d'ensemble, mise en scène, organisation de l'espace (proportions), intégration au lieu, goût des contenants (jardinières, suspensions...), visibilité de la rue...

Harmonie des couleurs : Cohérence dans la répartition des variétés, mariage des couleurs

Les différentes catégories du concours permettent à tout le monde d'avoir sa chance!

Comme d'habitude, plusieurs catégories sont définies afin de maintenir le concours dans une logique égalitaire. Vous pouvez donc concourir que vous ayez un simple balcon, une vitrine commerciale, un jardin potager, ou une maison avec de nombreux massifs visible de la rue. Une catégorie coup de cœur existe également afin de récompenser l'originalité d'une conception, une touche d'humour, ou une créativité particulière. Confirmé ou amateur, tout le monde a sa chance! N'hésitez pas à la tenter. A la clef de ce concours, pour le 1er, 2ème et 3ème prix, un outil de jardin, du 4ème au 6ème prix, une plante vivace, et du 7ème au dernier prix : des semences.

Ensemble donnons des couleurs à notre ville!

Cette année, nous visons une 4ème fleur au concours des villes et villages fleuris. Cette année, pour la première fois nous recevrons le jury national de ce concours, dans le courant du mois de juillet.

Villes et Villages Fleuris

Pensez à réserver vos place pour le **4ème festival de Théâtre de St Valery**, les 21, 22, 23 et 24 juin.

Un rendez-vous populaire au sens noble du terme qu'il ne faut manquer sous aucun prétexte ! Retrouvez le programme détaillé sur le flyer qui sera distribué chez vous ou sur le site du festival: www.festival-saint-valery.fr

En 2012, le festival de Saint Valery...

... retrouve le **Castel**, château de la ville.

Un chapiteau accueillant 200 personnes par représentation, sera planté dans ce lieu magnifique.

... sort des murs et investit la rue

La Compagnie D'Ailleurs déambulera dans les rues médiévales dès le soir de l'inauguration

... s'installe dans des lieux atypiques

En ouvrant des cours privées, le festival vous invite à redécouvrir les traditionnelles ballades littéraires.

... met à l'honneur le cabaret

Ainsi chaque deuxième partie de soirée est rythmée par des numéros burlesques et des chansons

... accueille des artistes de tous horizons

Venus de Corse, d'Aquitaine, de Normandie...

... célèbre le théâtre populaire

En invitant Pierre Debauche, Renata Scant, l'A.R.I.A...

Rendez-vous au village du festival, vous y trouverez de quoi vous passionnez, vous émouvoir, vous restaurer, vous divertir, vous amuser.

4 jours et 4 nuits de spectacle vivant autour d'une programmation éclectique. Simplement **INOUBLIABLE!**

La dernière séance

Vos élus se sont réunis le 3 mai dernier. Les principales décisions prises sont les suivantes:

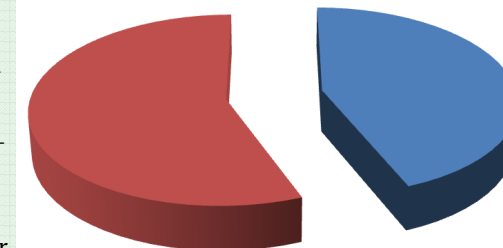
Finances

Vote du budget principal de la commune.

Le budget a été approuvé, hormis en ce qui concerne l'augmentation de la ligne « contributions aux organismes de regroupement », laquelle était en forte hausse suite à l'augmentation unilatérale de la cotisation à verser au Syndicat Mixte Baie de Somme Grand Littoral Picard. Comme c'est le cas depuis 2001, aucune augmentation des taux d'imposition n'est prévue. La plus grande partie du budget est consacrée aux investissements.

Les principales dépenses d'investissement concernent pour 2012 le financement de la fin de la construction de la crèche, la 2ème tranche de travaux sur les Tours Guillaume (Réfection du rempart près du castel et mise en valeur lumineuse), la réfection de la cour de la mairie, l'achat d'une nouvelle sanisette (*square Degas*), les travaux de rénovation et de mise en accessibilité du tribunal de commerce (fin du programme), des travaux de toitures, la rénovation de certains bâtiment communaux (remplacement de menuiseries notamment, l'achat de matériel pour les services techniques, la réalisation d'études préalables pour la création du parking d'entrée de ville, une provision pour travaux dans le cimetière, de mobilier urbain, d'éléments nouveaux de signalétique, de plantations nouvelles, de réparations sur l'estacade, de travaux au club house de football, de la mise en place de la verbalisation électronique. Cela comprend aussi, les travaux de réhabilitation de la chapelle St Valery dite des marins, des travaux de modernisation du port de plaisance, la création d'un fruticetum, les frais de réalisation d'une opération d'habitat au quartier du Soleil Levant, la rénovation du monument aux morts et des stèles à la mémoire de Modeste Godin, de Lucien Brusque et Emile Masson, des travaux sur l'orgue de l'Eglise, entre

BUDGET PRINCIPAL



■ Fonctionnement: 4.503.000 € *
■ Investissement: 5.745.500 €

* dans les dépenses de fonctionnement 750.000€ sont en réalité consacrés à de l'investissement : participation à la CCBS pour la réfection de voiries, effacement de réseaux

Le compte rendu intégral de la séance du Conseil Municipal est téléchargeable sur le site: www.saint-valery-sur-somme.fr

Vote du budget des services de l'eau et de l'assainissement

Ce budget s'équilibre à 1.014.000 € en fonctionnement et 1.249.000 € en investissement. Les principaux investissements sont les suivants : poursuite du programme de remplacement des branchements en plomb, les travaux de mise aux normes et de modernisation de la station d'épuration, le remplacement de canalisations anciennes, l'achat d'équipements et de matériels nouveaux (*tracteur tondeuse, volet roulant, escalier alu, matériel informatique*) notamment.

Marchés publics

Conformément au code des marchés publics, il a été décidé de lancer un concours de maîtrise d'œuvre pour la création d'un parking paysager en entrée de ville. Les grandes lignes du programme sont les suivantes :

Création d'un parking paysager permettant d'accueillir environ 2.500 véhicules, 20 bus et offrant des espaces de stationnement pour les deux roues. On y trouvera également des sanitaires publics automatisés, des espaces de service (*point d'information, affichage, plans etc.*) et un ouvrage d'art permettant de traverser le contre-fossé. Un fléchage et une signalétique seront également mis en place pour guider les utilisateurs.

Afin de parfaire l'insertion dans le site du parking, les espaces verts représenteront au minimum 30 % du projet. Ils seront constitués principalement d'essences locales. Les accès au parking seront automatisés, et la mise en place de dispositifs de video-protection sera intégrée. Il sera également possible de partitionner le parking afin d'en modifier la capacité selon la saison. Un maillage piéton sera réalisé vers les berges de la Somme via la passerelle à créer, le parking sera également relié au plan vélo franco-britannique. En option, sera également étudiée la création d'une ou plusieurs cellules commerciales destinées aux loueurs de vélos, pour la création d'un point relais d'informations touristiques, d'un local d'accueil pour les chauffeurs de bus

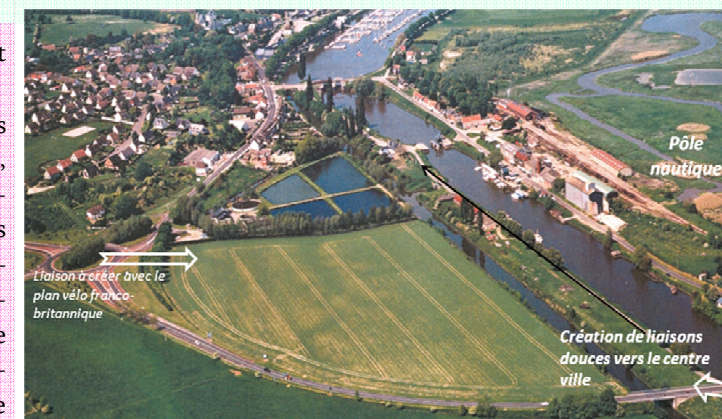
Divers

- L'effacement des réseaux et la rénovation de l'éclairage public sont prévus place Adrien Huguet, rue Gilbert Gauthé, et rue de la cavée levesque (pour partie).

- Les élus ont refusé la proposition du Conseil Général concernant le déclassement de la portion de la RD3 entre le bois Houdant et l'intersection de la route du Cap Hornu et sollicite la remise en état de cette voirie.

Par contre, il a été décidé d'accepter l'intégration des arbres du quai Jeanne d'Arc et du quai Courbet dans la convention de superposition de gestion, tout en négociant avec le département la participation financière que celui-ci peut apporter dans le cadre de l'entretien régulier de ces arbres.

- un dossier est en cours de constitution afin de faire inscrire les champs de bataille de la Somme au patrimoine mondial de l'UNESCO, et ce à l'occasion du centenaire des batailles de la 1ère guerre mondiale. Afin de contribuer à cette démarche, la commune recherche toutes les informations en lien avec la 1ère et la 2nde guerre mondiale: anecdotes, photographies, récits, courriers etc. Ces renseignements et souvenirs contribueront aussi à mettre en place, sur le territoire, d'un axe de développement touristique sur ce thème. Un appel général est lancé. Tous les renseignements, témoignages ou archives sont à remettre dans les meilleurs délais à la mairie pour que qu'ils soient scannés. Ils seront ensuite transmis à la Communauté de Communes de la Baie de Somme Sud qui les centralisera, et les adressera au Conseil Général.



La création d'un parking en entrée de ville permettra de diminuer les entrées de véhicules en ville, et de ce fait d'améliorer la circulation et le stationnement